RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

అంతంతం

Jeudi 14 avril 2022

<u>Membres du Conseil Municipal présents</u>: Valérie GUYON, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Sébastien LABRY, Jean PIRAT, Bernard VELON, Angélique MARION, Antoine JACQUET, Corinne BROISSIAT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC, Julien NECTOUX, Bernard MALIN, Christine CLERMIDY.

Excusés: Alain TRUTT (pouvoir à Arnaud GUIOT)

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

- Présentation et approbation du budget primitif 2022 ;
- Présentation et approbation du détail des subventions pour l'année 2022 ;
- Validation de l'avenant n°1 de l'entreprise SAONE ET LOIRE PAYSAGES, pour installation de potelets, corbeilles de tri et panneaux de signalisation ;
- Validation de l'avenant n°2 de l'entreprise SAONE ET LOIRE PAYSAGES, pour installation de bande d'aide à l'orientation.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,

/alérie GUYON